le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
supplément au n° 1061

Des papiers pour tous les sans-papiers

POUR CEUX qui en douterait encore, le début de la vaste campagne entreprise pour désigner les immigrés et leurs descendants comme des boucs émissaires a débuté avec les premiers effets de la récession économique (1969) et des chocs pétroliers du début des années 70. La circulaire du 5 juillet 1974 marquera une suspension de l'immigration en France. La même année, les principaux intéressés par une main-d'œuvre abondante et précarisée déclarent aux assises du CNPF de Lille « qu'il faut freiner l'immigration familiale et favoriser la venue des célibataires ». Derrière cette sordide citation se dessine le désir d'une sélection en vue de faire baisser le traitement social des immigrés. Toutes les lois et mesures diverses qui vont suivre jusqu'à nos jours seront donc dans la droite ligne de ces logiques développées en 1974 : maintenir un groupe humain précarisé dans le monde du travail, le désigner comme partiellement responsable de la crise et du chômage et restreindre les accès possibles aux droits sociaux. Ce qui justifie les atteintes au droit d'asile, à la nationalité et les expulsions.

Les mesures répressives contre les travailleurs étrangers et les demandeurs du droit d'asile vont aller s'accentuant parallèlement à la profondeur de la crise du monde capitaliste. Le 19 janvier 1976, un certain J. Chirac déclarait : « Il ne devrait pas y avoir de problème de chômage en France, puisqu'il y a un million de chômeurs et un million huit cent mille travailleurs immigrés. » Cette phrase n'est pas sans rappeler les slogans des fascistes français d'aujourd'hui…

Pour autant, les travailleurs, au début des années 70, sauront s'organiser pour lutter contre un ensemble de mesures les visant directement. Ces luttes embrasseront divers champs : la précarité dans l'entreprise (la grève à Pennaroya), les conditions de vie (luttes dans les foyers Sonacotra), la régularisation administrative (grèves de sans-papiers à Valence, Paris, Montpellier, Grenoble, etc.).

Depuis vingt ans donc, les droits des travailleurs immigrés sont constamment grignotés, remis en cause, dénoncés pour être menacés d'éradication pure et simple. Depuis vingt ans aussi, les travailleurs immigrés et leur famille tentent de s'opposer à cette marginalisation croissante. Jusqu'au jour où une nouvelle série de mesures administratives ira jusqu'à fabriquer encore plus massivement des clandestins qui ne demandent qu'à vivre dignement.

Les raisons de la révolte

Les lois Pasqua, cette litanie d'atteintes aux libertés, arrivent donc en 1994 comme un point d'orgue à vingt années de lois racistes et xénophobes. Jusque-à, les gouvernements de droite comme de gauche auront ainsi remis en cause l'acquisition de la nationalité par le mariage, l'accès à la carte de dix ans, le regroupement familial, le droit au travail, aux études, aux visas, aux certificats d'hébergement, au droit du sol, au droit d'asile, à la libre circulation…

Dans le même temps, on crée des centres de rétention, la double peine est instaurée, les expulsions sont facilités et pratiquées à grande échelle, même les jeunes nés en France doivent faire des demandes d'acquisition de nationalité. Du coup, la police a eu les coudées franches pour exercer son arbitraire à l'encontre de ceux que l'on que considère presque comme l'ennemi public numéro un : l'étranger.

Ces mesures, instaurant ce qu'il faut bien appeler un apartheid en France, sont légitimées par les discours politiques dominants et l'émergence politique et sociale d'un parti néo-fasciste.

Toutes ces atteintes à la dignité humaine rencontrent une résistance à travers le mouvement dit des « sans-papiers ». L'image d'Epinal, largement répandue de travailleurs immigrés passifs devant l'injustice qui leur est faite, vole en éclats. Les voilà qui empruntent des modes de luttes déjà pratiqués dans le passé par leurs aînés. Les voilà qui font montre d'une force et d'une résolution que l'on souhaiterait voir adoptées par d'autres types de luttes sociales.

Ni dieu, ni maître, ni nationalité !

Ce mouvement ne peut pas nous laisser indifférents. Les anarchistes ont toutes les raisons de s'y investir. Et ils le font : à Montpellier, Nîmes, Lyon, Tours, Bordeaux… des anarchistes n'ont de cesse d'affirmer leur présence, de mettre leurs idées en actes et d'avancer des revendications dépourvues d'ambiguïtés.

A travers cette lutte, il nous faut dénoncer l'injustice de classe et le racisme d'État qui pourchasse des exilés fuyant des régions du globe où sévissent oppressions, misère et guerres, toutes engendrées par le capitalisme, l'impérialisme et la domination étatique. Il nous faut réagir à l'interdiction de circuler librement qui est appliquée par des administrations zélées et parfois dénonciatrices qui ne connaissent qu'une logique : celle des États et de leurs lois scélérates. Revendiquons alors le droit de vivre où bon nous semble afin de mieux partager les richesses produites par tous et qui ne profitent pour l'instant qu'à quelques-uns !

Concernant les droits bafoués des étrangers, notre proposition sera d'établir l'égalité des droits pour tous, donc de demander des papiers pour tous, puisque l'égalité économique et sociale est notre finalité. Ce qui passe par la revendication d'abolition des lois racistes et xénophobes pondues depuis vingt ans. Revendication que nous devons valoriser à travers la démonstration que parallèlement aux attaques contre les travailleurs étrangers, nous subissons des attaques sérieuses contre des acquis sociaux qui nous concernent tous : la solidarité entre français et étrangers est donc bien une arme qu'il nous faut réapprendre à utiliser pour reconquérir et élargir les droits de tous. Faisons en sorte que la solidarité internationale ne soit plus un mot d'ordre du passé !

Résister pour construire

Mais il n'est pas toujours simple de mettre en avant ces idées. Les premiers écueils sont les individus qui cherchent à se refaire une virginité sur le dos des sans-papiers. En clair, je parle des expulseurs d'hier qui continuent à dire du bout des lèvres qu'il ne faut pas abolir les lois Pasqua mais les aménager. Dans le même genre, je pense aussi à ceux et celles qui veulent récupérer, au lieu de les encourager, les capacités réelles d'auto-organisation dont font preuves les étrangers en lutte. Et puis comment ignorer aussi les associations antiracistes qui estiment que cette affaire n'est pas politique mais bien humanitaire, et veulent en rester à une gestion au cas par cas des dossiers à régulariser, cassant ainsi toute revendication de régularisation en bloc qui implique de fait le refus de « trier » les bons des mauvais dossiers ?

Avant de finir, je voudrais dire aux moralistes qui s'étonnent que « les anarchistes demandent des papiers pour tous alors que nous sommes pour la disparition des États » de sortir se rendre compte de la réalité des conditions détestables faites aux personnes qui n'ont pas de papiers. Qu'ils se rendent aussi aux manifs à Lyon où ailleurs où le slogan « des papiers pour tous et plus de frontières du tout » est repris en force dans nos cortèges. Ils verront alors que cette remarque de leur part n'est pas fondée.

Il appartient à chacun d'entre nous de s'engager, dans nos vies quotidiennes, et de résister à l'ordre d'apartheid qui se renforce mais qui peut s'ébranler si nous sommes assez forts pour imposer un antiracisme qui ne fasse pas l'économie d'une réflexion de fond sur le capitalisme et l'État, sur l'émancipation sociale et les liens qui unissent les hommes et les femmes de cette planète.

Daniel. – groupe du Gard

Les lois racistes : de droite ou de gauche?

De droite évidemment! D'extrême droite même! Qui pourrait imaginer que des hommes et des femmes de gauche puissent sincèrement vouloir du mal aux étrangers? Qui pourrait imaginer que les héritiers du mouvement socialiste, des idéaux internationalistes du XIXe siècle, trahissent les immigrés?

Et pourtant, ces lois anti-immigrés, ce n'est pas Le Pen qui les a écrites ni votées. Ce sont tous les gouvernements, de droite et de gauche, depuis vingt ans, depuis que la politique « d'immigration zéro » est à la mode dans les sphères du pouvoir.

La gauche nous avait habitués à renier jusqu'au moindre de ses principes quand elle était au pouvoir. Les sans papiers l'illustrent à merveille.

Il est évident que la droite surfe depuis des années sur un discours xénophobe. Qu'on se souvienne du « bruit et de l'odeur » de Chirac, de l'hystérie amplifiée autour de la vague terroriste islamique en 1995, des lois Pasqua, des valeurs que celui-ci a dit, au moment des européennes, partager avec le FN et de Villiers...

Vous entendrez bien des organisations de gauche vous seriner leur refrain de l'abrogation des « lois Pasqua », cause unique et officielle des problèmes de papiers des étrangers. C'est oublier un peu vite toutes ces mesures qui les ont précédées : la restriction du regroupement familial et l'extension des centres de rétention (Dufoix – 1984); la réduction drastique du droit d'asile sous le gouvernement Rocard; la reprise par Cresson des charters de Pasqua; la double peine jamais abrogée malgré les promesses de Mitterrand...

Peut-on faire confiance à la gauche ?

Bien sûr, depuis ce mouvement des sans-papiers, le discours officiel de bon nombre d'associations a sensiblement évolué et ne se limite plus aux lois Pasqua. Mais est-il possible de faire confiance à la gauche politique et associative pour résoudre le problème des sans papiers? Nous ne le pensons pas. Nous ne pensons pas que des politiciens qui ont été aussi loin dans les discours sécuritaires et xénophobes, alors qu'ils étaient au pouvoir, puissent maintenant s'engager de manière fiable aux côtés des sans-papiers pour faire aboutir leur revendication : la régularisation de tous les sans papiers. Nous ne croyons pas, athées que nous sommes, aux miracles, surtout quand ceux-ci sont annoncés en période électorale...

Car le problème est là : 1998. Toutes les associations et mouvements qui s'occupent actuellement des sans-papiers ont les yeux fixés dessus avec au moins un but plus ou moins avoué : faire évoluer la position des partis de gauche, du PS notamment, et les amener à soutenir les sans-papiers pour obtenir un changement de loi en 1998.

Mais quel soutien? Celui de Mauroy, maire de Lille, qui jusque début octobre disait être au côté des sans-papiers de Lille, puis les a publiquement dénoncés comme étant des clandestins irrégularisables et manipulés? Celui de Martine Aubry, sa première adjointe et brillante auteur d'un ouvrage sur l'extrême droite, qui a publiquement soutenu Saint-Bernard, mais qui tient le même discours que son maire dans une réunion publique alors qu'elle avait été interpellée par des sans-papiers lillois? Celui de l'Église réformée et de la Cimade qui jugent avec la mairie et la préfecture pendant la grève de la faim que celle-ci n'est pas justifiable puis qui, quinze jours après la suspension de celle-ci, jugent maintenant, à la place des sans-papiers, que l'occupation de leurs locaux n'est plus adéquate et leur demande de l'arrêter également? Celui apporté du bout des lèvres par Jospin au plus fort de la grève de la faim de Saint-Bernard, qui demandait une solution humanitaire au cas par cas (il aura eu mieux : une solution globale à coups de hache avec humanité et cœur...)? Celui de Jean-Pierre Brard, maire rénovateur de Montreuil, membre de Convergence alternative progressiste, qui soutient Saint-Bernard et simultanément expulse les habitants du foyer d'immigrés Nouvelle France (ironie d'un nom...) dans sa ville? Soyons un peu sérieux.

Deux camps

Nous l'écrivions dans un précédent article : ce mouvement des sans-papiers a enfin permis de créer un embryon de front de riposte offensive à la fascisation de la société française. Il délimite deux camps : celui de ceux qui depuis des années s'alignent petit à petit sur les positions du FN et l'autre, formé de ceux qui s'opposent radicalement à lui et à son discours d'apartheid en exhumant des poubelles de la démocratie la volonté farouche de défendre la liberté de circulation et la conscience que, pour les Français et comme pour les immigrés, le combat est un combat de classe contre la voracité d'un capitalisme que plus rien ne semble arrêter.

Il faut en finir le plus rapidement possible avec ces discours et pratiques qui légitiment objectivement le FN : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde mais doit en prendre sa part », disait Rocard. Elle n'oublie pas, la France, d'aller chercher un peu plus que sa part des richesses du monde, au Zaïre par exemple. Elle a largement les moyens, la France, d'accueillir ce qui serait au plus quelques centaines de milliers d'immigrants chaque année. De même, un syndicaliste CGT de Lille déclarait déjà en 1982, lors d'une précédente grève de sans-papiers qu'il ne permettrait jamais la « libre circulation du chômage », faisant ainsi, avant le développement du FN, le lien entre chômage et immigration... Le chômage, ce n'est pas les immigrés. C'est l'État, les patrons et les banquiers. Ce sont ces derniers qu'il faut virer!

Le PS reste obstinément sur des positions sécuritaires de peur de perdre toutes les chances de victoire que lui apporte la bataille droite-FN pour les législatives de 1998. D'autres organisations semblent, de manière somme toute assez privée, changer de position sur la question de l'immigration. C'est le cas du PC dont on se souvient des bulldozers contre des immigrés en région parisienne au début des années 80. Il semble rompre, sur cette question du moins, avec sa forte tradition nationaliste. Mais on peut penser qu'il s'agit aussi d'une stratégie de recentrage et de regroupement autour de lui des forces de la gauche non socialiste. Le PC tient à se reconstruire comme nouvelle alternative de gouvernement face à la droite et vis à vis de tous les écœurés du PS. De telles bonnes volontés en matière d'immigration au PC tiendraient-elles le choc d'une participation au partage du gâteau gouvernemental de 1998? Il est légitimement permis d'en douter. L'implantation à gauche des discours faisant l'amalgame entre immigration, insécurité et chômage est suffisamment forte pour que la gauche soit tentée d'y recourir indéfiniment, voire de glisser maintenant jusqu'à la mise en œuvre voilée de la « préférence nationale ». Car, somme toute, y-a-t-il une différence fondamentale entre un Emmanuelli qui propose la politique des quotas d'immigration et un Le Pen qui propose des quotas de 0 % d'étrangers à l'embauche? L'un comme l'autre ne subordinent-ils pas les droits des individus (de circuler, de fuir une dictature et/ou la misère, de travailler, d'avoir droit aux allocations...) à leur nationalité?

Autonomie du mouvement des sans-papiers

L'heure est donc plus que jamais à la vigilance et au renforcement de l'autonomie de ce mouvement des sans-papiers, et ce n'est pas simple. Puis celui-ci fait preuve de son autonomie de décision et d'action, plus la gauche est tentée de l'isoler. Cela est particulièrement sensible à Lille où les relations entre le Comité des sans-papiers et le Réseau contre les lois Pasqua (qui regroupe à peu près toute la gauche hormis le PS) ne sont faites que d'une succession de « malentendus », des associations l'ayant accusé successivement d'être irresponsable, manipulé, manipulateur, de faire cavalier seul, etc. Mais là aussi, deux camps se dessinent : les soutiens clairs et les autres.

Plus que jamais également l'heure est au renforcement de l'audience de ce mouvement des sans-papiers. Et ce n'est pas une mince affaire quand la plupart des forces investies autours des sans papiers cherchent essentiellement à impliquer davantage la classe politique de gauche autour des sans papiers. Ce n'est pas une mince affaire non plus quand le mouvement des sans-papiers, relativement instable et jeune, se heurte en plus à ses propres problèmes de coordination et d'organisation.

Bertrand Dekoninck
groupe Humeurs Noires – Lille

Prenons date

« La politique menée aujourd'hui en matière d'immigration n'est guère éloignée de ce que l'extrême droite réclame depuis son surgissement dans le débat politique, au début des années 80, et cet alignement progressif, s'il résulte surtout des initiatives de la droite durant les deux cohabitations, n'avait pas été fondamentalement remis en question par la gauche entre 1988 et 1993 ».

Le Monde, 3 avril 1996

- **Loi du 9 septembre 1986 :** la première « loi Pasqua » donne aux Préfets, statuant seuls et sans aucune procédure permettant l'exercice des droits de la défense, le droit de prononcer la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière;
- **Circulaire du 29 octobre 1991 :** la « circulaire Sauvé-Marchand » demande aux Préfets de contrôler la réalité et le sérieux des études envisagées ou poursuivies par l'étudiant étranger avant de délivrer ou de renouveler une carte de séjour temporaire;
- **Loi du 22 juillet 1993 :** elle impose une démarche positive pour acquérir la nationalité française aux enfants nés en France de parents étrangers qui n'y sont pas nés;
- **Loi du 10 août 1993 :** elle facilite les contrôles d'identité;
- **Lois des 24 août et 30 décembre 1993 :** la régularisation des demandeurs d'asile déboutés devient impossible; la délivrance de la carte de résident est subordonnée à la régularité du séjour (mesure qui touche notamment les conjoints de Français et les parents d'enfants français); l'étranger ne peut faire venir sa famille en France avant un délai de deux ans;
- **Loi du 27 décembre 1994 :** elle crée des zones d'attentes dans les gares internationales;
- **Projet de loi Toubon (printemps 1996) :** il qualifie l'aide à l'étranger en situation irrégulière d'acte de terrorisme et autorise les perquisitions pendant les heures de nuit pour rechercher ou constater des actes de terrorisme;
- **Avant-projets des lois Debré et Philibert (printemps 1996) :** ils allongent le délai de rétention administrative préalable à une reconduite à la frontière en le faisant passer de dix à quarante-cinq jours; les maires obtiennent le pouvoir de refuser des certificats d'hébergement; la prise d'empreintes digitales devient systématique lors de la demande d'un visa afin d'assurer l'identification des personnes faisant ensuite disparaître leur passeport pour éviter leur reconduite à la frontière; un « fichier des hébergeants » est mis en place et les hébergeants doivent déclarer le départ de leur visiteur et verser une caution destinée à couvrir ses éventuels frais médicaux; les prérogatives des policiers sont considérablement étendues dans les zones de 20 kilomètres autours des 600 aéroports; la carte de résident de dix ans ne pourra être accordée qu'après deux années de vie commune au lieu d'une seule; l'aide médicale hospitalière est réduite aux seuls « soins d'urgence » ou aux maladies présentant des « risques de contagiosité ».
- **Avant-projet de loi Debré (automne 1996) :** il rend les certificats d'hébergement plus difficiles à obtenir en permettant au maire de demander au préfet une enquête de police destinée à vérifier un éventuel « détournement de procédure » et en obligeant les hébergeants à « informer la mairie de sa commune de résidence du départ de l'étranger accueilli »; il autorise les fouilles de véhicules par les policiers dans une bande de 20 kilomètres après la frontière; il facilite les reconduites à la frontière en repoussant de vingt-quatre heures l'intervention du juge dans la procédure de reconduite.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08
Fax : (1) 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Français, immigrés : mêmes patrons, même combat !

Depuis une vingtaine d'années, l'immigration a été érigée successivement en problème, en risque puis en menace. Cette logique désigne un bouc émissaire idéal, présenté comme responsable de tous les problèmes sociaux. Pourtant ce ne sont pas les quatre millions d'étrangers présents sur le territoire français ou les cent milles nouveaux immigrés qui s'installent chaque année qui sont la cause du développement du chômage ou de la misère, mais la logique d'un système capitaliste basé sur la recherche du profit et non sur la satisfaction des besoins sociaux.

Face à l'exploitation capitaliste, il ne faut pas se tromper d'ennemis. Les travailleurs immigrés ont été les principales victimes des vagues de licenciements liées aux restructurations industrielles. De 1973 à 1988, le nombre d'emplois industriels occupés par des étrangers a baissé de 40 % : plus de 500 000 licenciements ont été ainsi opérés aux moindres frais pour le patronat. En juin 1994, le taux de chômage était, en France, de 24,5 %, pour les étrangers (33 % chez les « non-Européens ») contre 11,6 % pour les nationaux.

L'ennemi est ailleurs ; c'est aux véritables privilégiés qu'il faut s'attaquer. Depuis vingt ans, les richesses créées n'ont cessé de croître, parallèlement au développement des inégalités : les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus nombreux et toujours plus pauvres. En France, 1 % de la population possède 35 % du patrimoine tandis que 50 % doit se contenter de 5 %.

L'affaire du travail clandestin

Défenseur conséquent des privilèges des patrons et autres spéculateurs, l'État n'hésite pas à manier la désinformation pour tenter de nous faire oublier la réalité d'une société divisée en classes. Dans ce domaine, le rapport sur les « fraudes et pratiques abusives » rendu public début mai atteint des sommets. C'est suite aux diatribes de Madelin, toujours prompt à désigner les plus pauvres comme des « privilégiés », sur les « fraudeurs au RMI » que le gouvernement décida de commanditer ce rapport parlementaire. Les deux députés de droite qui en sont les auteurs ont décidé de changer de cible : plutôt que de s'en prendre aux Rmistes, ils ont choisi de s'attaquer... aux sans-papiers, pensant certainement que cela serait électoralement plus porteur.

Pour ces honorables députés, la « priorité des priorités » pour combler les déficits sociaux serait la lutte contre la travail « au noir » qui représenterait « la première cause de fraude » (100 à 160 milliards de francs sur un total estimé entre 175 et 235 milliards de francs par an) dont les sans papiers seraient les premiers bénéficiaires. Pour parvenir à de telles conclusions, ils sortent tout d'abord de leur chapeau le chiffre de 800 000 sans-papiers. Une simple division par deux fondée sur un a priori invérifiable, « un étranger en situation irrégulière sur deux est un travailleur », leur permet d'aboutir au chiffre de 400 000 travailleurs sans papiers. Le tour est joué : la démagogie anti-immigrés doit continuer à fonctionner...

La réalité du travail au noir est pourtant tout autre. Selon les statistiques de l'inspection du travail, les sans-papiers ne représentaient, en 1994, que 10 % des salariés employés au noir. Dans les vignobles, les inspecteurs du travail ont même pu découvrir des CRS ou des gendarmes en congés payés ou en congé de maladie !

Dans la région de Marseille, une affaire récente n'a pas eu dans les grands médias l'écho qu'elle méritait. Cette affaire mêlait pourtant fausses facturations, corruption, abus de biens sociaux et travail au noir. Entreprise respectable travaillant avec EDF, Shell, Esso, Total, Elf ou Rhône Poulenc, la Situb (Société industrielle de tuyauteries d'usines et de bâtiments) sous-traitait ses chantiers auprès de seize sociétés écrans, dans lesquelles travaillaient 250 employés non déclarés, presque tous « bons français ».

Le travail au noir n'est pas un phénomène marginal : il s'inscrit au contraire dans la logique d'une société massivement touchée par la précarité et le chômage. Pour limiter ses coûts et engranger de juteux profits, la Situb avait créé ces sociétés écrans pour surexploiter des travailleurs ainsi dépourvus de protection sociale. C'est un exemple de traduction concrète des discours du patronat et de l'État sur la « nécessaire flexibilité de l'emploi ».

Dans ce cadre général, les sans-papiers, ces individus que l'État réduit à la clandestinité, présentent, pour les patrons, l'avantage d'être privés de tous les droits. Dans leur cas, le travail au noir peut prendre la forme d'un véritable retour à l'esclavage. Dans la confection, des sans-papiers triment ainsi 15 heures par jour pour 3 000 francs par mois et doivent « rembourser » des sommes énormes (100 000 francs pour un chinois, 20 000 francs pour un turc) à des passeurs professionnels en cheville avec les ateliers de sous-traitance, de célèbres entreprises de confection françaises amassent ainsi des profits considérables.

L'État ne lutte pas contre le travail au noir

Dans les secteurs économiques aussi importants que le bâtiment, la confection, la restauration et l'agriculture, le travail au noir joue pour les patrons un rôle trop déterminant pour que l'État s'y attaque sérieusement. Dans certains départements, les préfets vont même jusqu'à demander à l'inspection du travail d'arrêter les contrôles pour ne pas « troubler l'ordre public ».

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les lois jouent le rôle d'un rideau de fumée. Ne doutons pas : il en sera de même pour le nouveau projet de loi Barrot, adopté en conseil des ministres le 16 octobre et affichant la volonté de renforcer « la lutte contre le travail illégal ».

La principale « innovation » du texte consistait dans le pouvoir donné aux policiers et aux gendarmes de pénétrer dans les entreprises pour y effectuer des contrôles d'identité et vérifier l'inscription des travailleurs sur le registre du personnel, prérogative incombant aujourd'hui exclusivement aux inspecteurs du travail. Finalement, le gouvernement a décidé d'intégrer cette « innovation » dans le projet de loi Debré, celui qui vise à « combler les failles » des lois Pasqua.

L'objectif d'un tel arbitrage est clair : il ne s'agit pas pour le gouvernement de combattre le travail au noir mais de donner à l'opinion publique de nouveaux gages de sa détermination à combattre par tous les moyens l'immigration clandestine. Une fois encore, cela se traduit par l'accroissement du flicage.

En érigeant l'immigration en véritable menace, le patronat et l'État attaquent sur deux fronts. Premièrement, ils divisent efficacement le front commun que pourraient lui opposer tous ceux, Français et immigrés, qui subissent l'oppression et l'exploitation du système capitaliste. Deuxièmement, cela leur permet aussi de légitimer un contrôle social accru, qui se fait de plus en plus pesant, sur des populations caractérisées comme potentiellement dangereuses (jeunes issus de l'immigration, jeunes des banlieues, SDF...).

Pour illustrer cet aspect, rappelons que la PAF (Police de l'Air et des Frontières) est devenue la Dicceec (Direction centrale du contrôle de l'immigration clandestine et de l'emploi des clandestins). Le changement de dénomination illustre clairement une nette évolution dans la perception de ce que doit être sa fonction. Parallèlement, le champ d'intervention change aussi : il ne s'agit plus de contrôler des individus aux frontières, mais des populations déterminées, généralement repérables à leur faciès, sur l'ensemble du territoire. D'ailleurs, la Diccicec a réorienté une partie de ses moyens vers les départements à forte immigration. Sur les lignes RATP et SNCF d'Île de France, c'est la brigade des chemins de fer de la Diccicec qui est chargée de la sécurité.

Vigipirate et son flicage omniprésent n'était pas un épiphénomène. Sous prétexte de combattre l'immigration clandestine, l'Europe est en train de se transformer en véritable forteresse. Mais derrière ces murailles, nous risquons de devenir tous des prisonniers sous l'emprise d'un contrôle social digne de Big Brother. L'État et le patronat nous préparent Vigipirate comme modèle de société. Ne les laissons pas disposer de nos vies ! De nos luttes, un autre futur pourra naître.

Patrick — Groupe Durruti — Lyon

Pour la régularisation Pour une révision radicale des politiques d'immigration

Dix associations de solidarité se sont regroupées dans un collectif appelé « groupe des dix » afin de lutter plus efficacement aux côté des sans-papiers. Nous publions le texte de la plate-forme commune.

La longue lutte des sans-papiers, à laquelle le gouvernement oppose fins de non-recevoir et brutalités, pose publiquement la question, toujours éludée, des conséquences de vingt-cinq ans de législations successives supposées fermer les frontières. Ces politiques, reposant sur la pensée unique de la fermeture des frontières et sur le mythe de l'immigration zéro, sont, à l'ère de la mondialisation, irréalistes et dangereuses :

- elles désignent l'étranger comme responsable principal du malaise social et de la crise (chômage, insécurité, etc.), ce qui permet d'occulter l'absence de projet politique apte à s'attaquer aux causes réelles de la misère et de l'égalité sociale, aux plans national, européen et international ;
- elles génèrent et accroissent cette inégalité sociale et les injustices ;
- elles participent à la remise en cause des droits sociaux et du droit du travail en alimentant le travail illégal ;
- elles déstabilisent et fragilisent les étrangers en situation irrégulière, ainsi que les Français originaires des DOM-TOM et d'origine étrangère ;
- elles favorisent le racisme et la xénophobie ;
- elle sapent ainsi les fondements de la démocratie en stigmatisant les étrangers, leurs proches et les Français qui les soutiennent.

Face à cette situation, les organisations signataires invitent tous les acteurs de la vie sociale, syndicale et politique, à une large réflexion pour l'élaboration d'une nouvelle politique fondée, en matière d'immigration, sur le respect des principes de justice sociale, d'égalité des droits et de libre circulation. Une telle politique doit viser à apporter des solutions aux problèmes mondiaux qui contraignent à l'exil des milliers de réfugiés politiques et économiques. Elle doit aussi assurer pleinement les migrants comme partenaires et acteurs de développement. Dans l'immédiat, les associations signataires demandent la régularisation, dans les plus brefs délais, de tous les sans-papiers en France victimes :

- des atteintes au droit de vivre en famille (parents d'enfants français, parents d'enfants nés en France, conjoints et concubins d'étrangers en situation irrégulière, jeunes entrés en France en dehors des procédures du regroupement familial, étrangers ayant un proche parent résidant en France) ;
- des atteintes au droit d'asile (déboutés du droit d'asile entrés en France avant le 1er janvier 1993, déboutés et exilés dont le retour dans leur pays d'origine comporte des risques pour leur vie ou pour leur liberté) ;
- des exclusions suscitées par la réglementation (étudiants en cours d'études, étrangers atteints d'une pathologie exigeant la continuité des soins médicaux, étrangers ayant une bonne insertion dans la société française ou justifiant d'une relation de travail, étrangers auxquels le titre de séjour n'a pas été renouvelé faute de domicile, victimes de la double peine : prison assortie d'une mesure d'éloignement).

Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), Comité des sans-logis (CDSL), Droits devant, Emmaüs France, Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), Groupe d'Information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), Ligue des droits de l'homme (LDH), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Secrétariat de la pastorale des migrants, Service œcuménique d'entraide (CIMADE)

A chacun son antifascisme

Soyons clairs dès le départ : les anarchistes ont combattu et combattrons le fascisme. Cependant, le FN semble vraiment utile à certains. S'il n'existait pas il leur faudrait l'inventer ! De Juppé, Seguin, Toubon à Jospin, Hue, Voynet... tous sont de féroces antifascistes et antiracistes en paroles.

Ce mois-ci, même Raymond Barre s'est fendu d'une déclaration dans le journal « Lyon-Mag » : « La logique de pensée du FN est raciste, discriminatoire, elle ne s'inscrit pas dans la démocratie et dans les traditions de la République » (le concept clé du consensus).

Nous rappellerons simplement que ce monsieur, lorsqu'il était premier ministre de la République, en 1979, proposait de renvoyer chez eux 500 000 immigrés en cinq ans, la moitié de façon volontaire ! (non-renouvellement des titre de séjour).

Mais, excusons-le, à son âge, la mémoire vacille, il est vrai. Aujourd'hui le monde politicien fonctionne en miroir. Chacun a son bouc émissaire. Le Pen a les Arabes, droite et gauche (cette dernière constellée de satellites verts ou rouges trotskistes) ont leur Le Pen. Pendant ce temps-là, le rôle de l'État dans ces choix économiques et surtout son contrôle social sur les individus est ainsi occulté. Il deviendrait même la barrière antifasciste quand il s'habille en République ! Gauche et droite, aux commandes de l'État ou dans l'opposition, se dédouanent allégrement sur le dos du FN de leurs responsabilités dans la montée de ce dernier, liée en fait à une impasse sociale. Ce jeu n'est pas nouveau, certes, mais il est plus que jamais important de le dénoncer afin de développer un antifascisme véritablement anticapitaliste et anti-étatique.

L'enjeu électoral

Les élections de 1998 se rapprochant, les projets de la gauche se « peaufinant », il lui faut remobiliser à tout prix son électorat dont l'absentéisme notoire (vu la déception !) est une raison de la montée électorale du FN (toutes les analyses socio-politiques des scrutins le confirment). Les jeunes cadres dynamiques du PS (Julien Dray, Harlem Désir et Compagnie...) ont trouvé le créneau porteur : l'antifascisme !

La création des comités de vigilance contre l'extrême droite (qui auront bientôt leurs badges) servira donc de tremplin électoral. La recette a un goût de déjà connu. Rappelons-le : en 1984, pour masquer la rigueur et ses plans drastiques, le PS invente et finance SOS Racisme. L'antiracisme culturel de celui-ci fait écran à l'apartheid social qui, lui, ne cesse de se développer dans les banlieues.

En 1986, Mitterrand, crée la proportionnelle pour permettre au FN d'entrer au Parlement, jouant sur l'antifascisme et les rapports douteux droite-FN. En 1996, le PS ressort son jouet antifasciste, Martine Aubry ayant commencé le boulot avec son livre sur les manières de lutter contre l'extrême droite ! Le ridicule ne tuant pas, plus la ficelle est grosse et plus elle attrape des nigauds, la LCR s'y engouffre même ! Pour voir à quel point cette stratégie électorale sur le mythe de l'antifascisme se met en place, observons ce qui se passe dans une ville comme Lyon.

Le 11 novembre, la caravane des sans-papiers passait dans la ville (avec 45 de Saint-Bernard). Un meeting de soutien organisé par le « collectif unitaire permanent sur les sans-papiers » (créé fin août avec 26 organisations) avait lieu à 18 heures à la Bourse du travail de Villeurbanne. Vingt personnes seulement étaient présentes ! Où étaient donc nos antifascistes et antiracistes de gauche ? Logique puisque les revendications des sans-papiers gênent de fait le PS et le PC, vues leurs positions vis-à-vis de l'immigration et qu'après tout, un sans-papier, ça ne vote pas.

Par contre, le FN tenait un colloque sur l'écologie le 17 novembre et là, comme par hasard, un « collectif unitaire contre le fascisme » se crée vite à l'appel des Verts et de Ras-le-Front (dont feront partie peu ou prou les classiques 26 orgas, mais moins la FA et la CNT). Un tract fut tiré par ce collectif appelant à un regroupement (300 personnes). Ce tract au titre de « Bas les masques » rappelle, bien sûr, que derrière le FN se cache un parti raciste (merci, personne ne le savait) mais insiste, surtout, sur le fait que le FN menace la démocratie et ses trois piliers Liberté, Égalité, Fraternité (et oui, avec des majuscules), garants de la République. Bref une apologie de l'État français à qui il faudrait apporter un blanc-seing, pour lutter contre la peste brune. Question : les matraques, les haches, les flingues des tuniques bleues de l'État respectent-elles la démocratie ? Si on enlève les masques, enlevons-les tous ! Désolé mais il n'y a pas à choisir entre la peste et le choléra.

dessin paru en 1985...

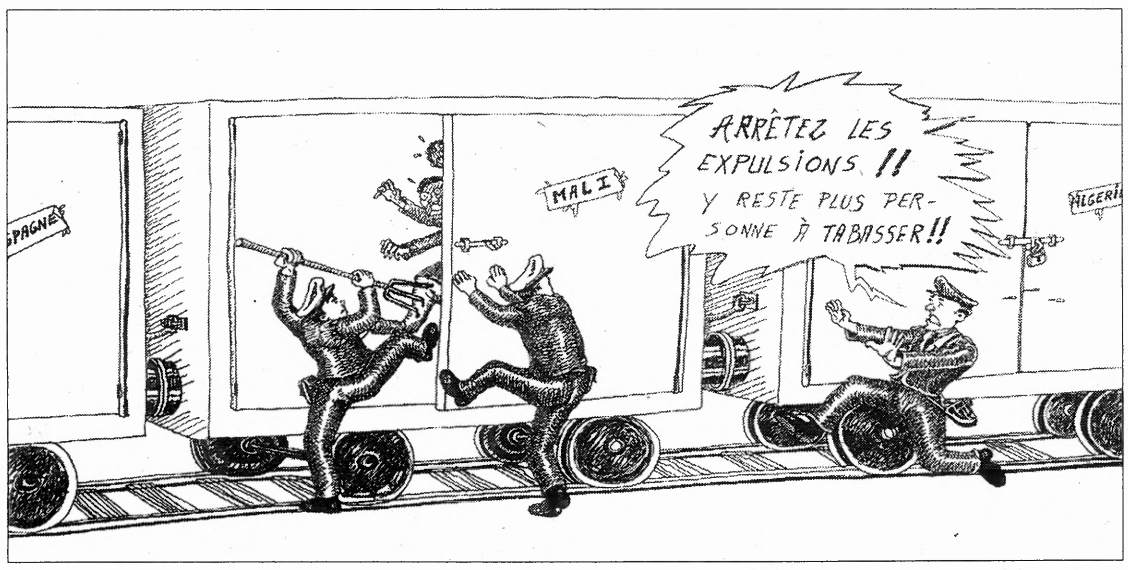

Mais le pire n'était pas atteint. En vue de préparer la manif nationale de soutien aux sans-papiers du 30 novembre, le collectif unitaire permanent réuni le mardi 12 novembre, décida de ne pas envoyer de car sur Paris, ni d'organiser une manif à Lyon, au prétexte qu'il n'y avait pas assez de temps pour mobiliser en quinze jours ! Mais la Fédération anarchiste en prépare une, le 30 novembre à 15 heures, place Bellecour.

C'est clair, FN, sans-papiers ; deux poids deux mesures pour nos antifascistes et antiracistes de gauche.

Anarchistes, positionnons-nous clairement par rapport à cette mouvance antifasciste. Boycottons ces comités ou ces collectifs contre l'extrême droite. Nous ne combattrons pas le péril brun en faisant la courte échelle électorale de ceux qui jouent avec lui et l'ont laissé se développer par leur social-libéralisme (qui d'ailleurs dans l'histoire a souvent été l'antichambre du social-nationalisme, ne l'oublions pas !).

Certes, notre positionnement sur un antifascisme, anticapitaliste et anti-étatique peut nous isoler sur l'échiquier politique de gauche vu que désormais le « bloc radical » (PC, Verts, LCR) se retrouve face à nous. De plus, notre abstention lors des élections risque de nous faire passer non seulement pour des diviseurs, mais encore plus pour des « responsables » de la montée éventuelle du FN.

Par conséquent, il nous paraît indispensable d'élaborer analyses et pratiques pour les mois à venir. Analyses qui, concernant le fascisme et le post-fascisme, passent par plusieurs vecteurs, à rappeler :

- que le fascisme n'est pas le contraire absolu de la démocratie, il n'est pas inséparable d'elle ;
- que les élections ne garantissent pas la défaite du fascisme (voir l'histoire de l'Allemagne et de l'Italie) ;
- que le nationalisme n'est pas le privilège du fascisme. Il existe certaines convergences idéologiques avec le socialisme autoritaire (rôle de l'État fort, du concept Nation, voir l'anti-Maastricht du PC et du FN par exemple) ;
- que le fascisme procède lentement et maintient des formes démocratiques plus ou moins de façade (cf. Toulon, Orange) donc toute diabolisation empêche une riposte réelle à la hauteur de danger ;
- que le fascisme ne se confond pas avec un parti politique (même le FN). C'est une forme particulière du capitalisme et de l'État. Certains élus républicains, de droite ou de gauche, ont des pratiques tout aussi fascisantes que le FN !
- que le front antifasciste (proposé par la gauche) mène souvent, dans sa version électorale à l'élection de candidats de droite (souvent proches du FN) qui appliqueront les lois antisociales de l'État !

Que faire ?

Si le péril brun est latent tout n'est pas encore joué pour l'instant. Quelles doivent être nos pratiques à nous anarchistes ! Éviter, nous semble-t-il, de tomber dans la surenchère émotionnelle et de diaboliser un peu plus le FN. Par contre, vu l'état du mouvement ouvrier actuel, notre combat idéologique est vraiment d'actualité. Notre participation dans les luttes sociales avec notre propagande est vitale. Rien ne servirait pour l'instant d'aller casser du FN. C'est dans les têtes qu'il faut progresser, si nous voulons peser un tant soit peu dans un futur mouvement social.

La « recherche » de la gauche avant le bouclage définitif laisse encore place au débat à la base sur beaucoup de questions sociales. Alors, même si nous ne sommes pas dans leurs comités ou collectifs contre l'extrême droite, participons à leurs rassemblements avec notre position anticapitaliste et anti-étatique. Montrons sur le terrain syndical que c'est faute de perspectives de rupture avec le système capitaliste que le FN profite de la misère sociale grandissante liée à la rapacité du patronat, soutenu par l'État.

Enfin, tentons, partout où nous le pouvons, d'être à l'initiative d'actions. Plus les élections approcheront, plus notre « gôche » délaissera certains secteurs non « porteurs » (immigration, avortement...), alors n'hésitons pas à prendre notre place. Se battre à la fois contre l'imposture de la démocratie et contre le fascisme sur une base de lutte de classes, tel est notre travail d'anarchistes. Difficile, certes, mais le seul qui puisse tenter de faire barrage à la barbarie. En tout cas, nous n'accepterons jamais de tenter de faire revivre un système qui s'essouffle, tel que le fait l'extrême gauche aujourd'hui, abandonnant une position révolutionnaire pour un lifting pro-social-libéralisme porteur de futures désillusions, donc de développement à court terme du péril brun... A chacun son antifascisme, à chacun ses responsabilités !

Jaime, – groupe Kronstadt Lyon